

Un vizir et un calife sur le suaire de Cadouin et sur le voile de sainte Anne d'Apt (Vaucluse)

Deux tissus vieux de près de mille ans.

Où. Dans le monde entier, seuls, deux tissus égyptiens de l'époque fatimide ont été conservés dans leur intégralité ou presque : le «suaire de la tête du Christ» de l'abbaye de Cadouin et le «voile de sainte Anne» de l'ancienne cathédrale d'Apt¹.

Tous les autres tissus, que l'on peut voir dans divers musées², sont très fragmentaires, réduits bien souvent à des vestiges pas plus grands que la paume de la main³.

Une récente analyse du voile d'Apt permet de mieux comprendre et de mieux situer le suaire de Cadouin, notamment sur les points suivants :

- sa fabrication (technologie, auteurs, stylistique),
- son épigraphie (caractères d'écriture, personnages cités),
- son environnement (époque fatimide et religion chiite).

Le tissu de Cadouin a fait l'objet de diverses études techniques auxquelles nous renvoyons le lecteur (Francez, 1935 ; Delluc, 1983, 1990 et 1996).

Le tissu d'Apt avait été étudié anciennement par Gaston Wiet, spécialiste des tissus et tapisseries de l'Égypte musulmane (Marçais et Wiet, 1934 ; Wiet, 1935 ; Elsberg, 1936)⁴. Il vient d'être réétudié il y a peu, notamment à l'occasion du colloque de la Sorbonne (mai 1998) sur l'*Égypte fatimide, son art et son histoire* (Cornu, 1999) et présenté lors de l'exposition *Trésors fatimides du Caire* à l'Institut du Monde arabe à Paris (28 avril-30 août 1998). Cette manifestation a donné lieu à l'édition d'un catalogue très documenté sur les plans historique et archéologique (Cornu, 1998)⁵. Nous avons eu alors l'opportunité de l'examiner⁶.

¹ Dite aussi basilique Sainte-Anne. Le trésor conservé, entre autres reliques, deux fragments osseux (crâne et mâchoire) attribués à la mère de la Vierge. Lors de nos trois voyages à Apt (Vaucluse), nous avons reçu le meilleur accueil, notamment de Mme Claude Pion. Apt, à 55 km à l'est d'Avignon, fut un des évêchés du Vaucluse. Avignon est aujourd'hui l'archevêché.

² Nous avons pu en examiner, entre autres, au musée copte et au musée d'art islamique du Caire, au musée archéologique d'Istanbul, au musée d'art et d'histoire de Genève (exposition de la collection M. et J.-F. Bouvier), au musée national du Moyen Âge à Paris (ex musée de Cluny). Il y a probablement de tels fragments au musée des tissus de Lyon.

³ Ces fragments ne sont pas rarissimes et leur décor demeure lisible. Le nombre et la relative conservation de ces pièces de tissu d'Égypte sont dus à deux facteurs : d'une part, l'abandon de la momification au profit de l'ensevelissement dans des vêtements funéraires et, d'autre part, les vertus conservatrices du climat et du sol pour des motifs esthétiques. Jusqu'à une époque récente, ce sont essentiellement les fragments à décor qui ont été recueillis. C'est ce même savant qui avait traduit les inscriptions coufiques brodées sur le tissu de Cadouin, célébrant Allah, Mahomet, l'émir *al-Musta'fi* et le vizir *al-Afdal* (Delluc, 1990, p. 103). Gaston Wiet, professeur à l'École des langues orientales à Paris, était alors directeur du musée arabe du Caire (depuis 1952 : musée d'Art islamique) et des fouilles en Égypte : Georges Marçais était professeur à la faculté des lettres d'Alger. Le père J. Francez avait conclu que les bandes à ornements de Cadouin, compte tenu des caractères coufiques et des éléments floraux du décor, devaient remonter seulement à l'époque fatimide (Francez, 1934, p. 17). Il adressa à G. Wiet une carte postale montrant une fraction du suaire de Cadouin. L'orientaliste y déchiffra la formule «*garant des juges musulmans*», «qui n'apparaît pas avant l'année 1078» (*ibid.*, p. 19). Il traduisit ensuite toutes les inscriptions brodées sur le tissu.

⁴ Notre description emprunte nombre de détails à l'analyse très fine effectuée par Mme Georgette Cornu, pour le colloque et pour l'exposition. La revue *Dossiers d'archéologie* a consacré un volume à l'âge d'or des Fatimides en mai 1998. Une exposition sur les *Tissus d'Égypte, témoins du monde arabe (VIII-X^e siècles)* avait été

Plus récemment encore, une nouvelle exposition sur *L'Art copte en Egypte*, en ce même lieu, a concerné les tissus coptes (Bénazeth et Rutschowskaya, 2000)¹⁷.

La première mention écrite du voile d'Apt ne remonte qu'à 1714¹⁸. On ignore quand et comment il a été transporté à Apt¹⁹. Il a été vénéré comme le voile de sainte Anne, mère de la Vierge, jusqu'au XIX^e siècle. Ses inscriptions furent en effet déchiffrées dès 1851, mais il ne fut correctement identifié qu'en 1934 (Marçais et Wiet, 1934). Il était conservé roulé en boule dans un flacon de verre du trésor de la cathédrale et présenté pour la fête de sainte Anne²⁰. Morcelé avant 1930, puis restauré aux Gobelins, il fut très mal présenté ensuite et vient de faire l'objet d'une nouvelle restauration (Girault-Kurtzemann, 1998)²¹.

Tissu de lin, brodé de soie et d'or

Cette importante pièce (plus de 310 cm x 150 cm)²² est faite de lin écri très fin, ou peut-être «blanchi au soleil ou teint en jaune» (Marçais et Wiet, 1934)²³. C'est une laize tissée comprise entre deux lisères²⁴.

Elle est barrée par trois bandes ornées sur fond or, brodées de soie (vert, bleu, rouge, noir) : une, large et tripartite, à chaque extrémité et une, portant trois gros médaillons, au centre. Ces bandes courent dans le sens de la largeur, c'est-à-dire dans le sens de la trame ; elle sont donc perpendiculaires à la chaîne qui forme la plus grande longueur.

A chaque extrémité, à peu près comme sur le suaire de Cadouin, le large bandeau (1 : 16,5 cm environ) est lui-même fait de trois bandes de tapisseries de soie séparées par un

présentée en 1993 au Musée d'art et d'histoire de Genève et à l'Institut du Monde arabe à Paris, avec un catalogue très documenté (Cornu 1993 a et b ; Cornu *et al.* 1993 ; Raster, 1993 ; Ritschard, 1993). Nous avons alors rapporté de Genève le cliché représentant, sur le médaillon d'un tissu morcelé de la fin du XI^e siècle (23 cm x 32 cm), un archer fatimide à cheval dans un médaillon (parfois interprété comme l'énir lui-même : al-Mustansir ou al-Musta'li) (Bloom, 1998, p. 63 ; Delluc, 1996, p. 7, en bas).

¹⁷ La bibliothèque de l'Institut du Monde arabe nous a permis d'approfondir nos connaissances sur la biographie de l'émir et du vizir mentionnés sur les deux tissus.

¹⁸ Nous l'avons visitée fin mai 2000 (voir aussi à propos des tissus coptes : Bruwier, 1997 et Rutschowskaya, 1997).

¹⁹ A. Cadouin, la présence du «suaire» avait été attestée 500 ans plus tôt : la première mention manuscrite remonte à 1214 (donation de Simon de Montfort en hommage à cette relique).

²⁰ Il est avéré toutefois que l'évêque d'Apt, Isoard, lui-même, ainsi que Raimbaud de Simiane, seigneur d'Apt, et Guillaume de Sabran, seigneur d'Ausonis, ont participé à la Première croisade (Elsberg, 1936).

²¹ Ce flacon est conservé dans le trésor d'Apt. C'est une bouteille vénitienne typique par sa forme de flasque, à corps rond et plat, avec long goulot et pied, d'environ 30 à 40 cm de haut (et de un à deux litres environ de contenance). Cette pièce est considérée comme une «bouteille en verre de Venise émaillée du XV^e siècle». Le tissu était contenu dans ce flacon scellé par un cachet du chapitre, malheureusement détruit sans avoir été relevé au début du XX^e siècle. L'extraction du tissu hors de ce récipient conduisit à des détériorations qui justifiaient une première restauration aux Gobelins (information orale de Mme C. Pion, 16 juin 2000).

²² Une copie en fut faite vers 1933, «prise à plusieurs reprises pour l'original» (Shalem, p. 72, 1998) et dont la photographie (Comité des travaux historiques) fut publiée par G. Wiet : les trois médaillons y apparaissent intacts et un motif en accolade, réduit à quelques traces, y a été largement complété. Nous-mêmes avons reproduit un cliché ancien de cette copie (Delluc, 1996, p. 7). Ce fac-similé n'est pas à Apt et serait peut-être aux États-Unis (information orale de Mme C. Pion le 16 juin 2000).

²³ Il est légèrement incomplet, notamment en haut, le long de la chaîne (longitudinale), et à gauche, le long de la trame (transversale). Mais l'existence des lisères permet de le mesurer avec précision.

²⁴ Sa toile est si fine que, avant sa restauration, ce tissu de près de 5 m² tenait dans le creux de la main sous la forme d'un chiffon roulé en boule (Wiet, 1935, p. 14). Il doit en être de même du tissu de Cadouin : sa toile comporte 3 fils de lin au millimètre (Delluc, 1983). La tradition veut qu'il ait été rapporté d'Orient dans un barillet de plomb séparé en deux parties : d'un côté la boisson, de l'autre le tissu.

²⁵ Nous fournissons ici des photographies de l'original avec notre relevé graphique effectué sur place et d'après photos. Des photographies en couleurs du voile d'Apt ont déjà été publiées lors des recherches récentes (Cornu, 1998 et 1999 ; Bloom, 1998). De même en 1934 dans un article de F. Carnot sur les tapis et tapisseries d'Orient du III^e au XII^e siècle, dans le numéro de Noël de *L'Illustration* (Carnot, 1934).

passage de toile (l : 1,4 cm environ). Au centre, une large frise (l : 8,5 cm environ) de petits médaillons alternativement circulaires (ornés d'un quadrupède) et polygonaux à six pointes portant deux oiseaux adossés, queues entrecroisées et têtes retournées. Cette frise court entre deux fines bordures (l : 2,2 cm environ) à inscriptions coufiques¹⁶ bleues sur fond or. La mention «*fait dans le tirâz privé de Danielle en 9...*» a pu être déchiffrée.

De part et d'autre de cette frise à bordures, les deux petites bandes, identiques, portent une frise de polygones à six pointes ornés d'un oiseau et alternant avec des losanges enserrant deux palmettes adossées.

Au centre du tissu, se trouve une bande à fond or, large de 7 cm, faite d'anneaux entrelacés. Dans les petits espaces laissés libres par ces entrelacs, on observe, au centre, deux yeux et un nez stylisés sur fond bleu et, latéralement, une sorte d'oiseau stylisé sur fond rouge.

Sur cette bande, prennent place trois médaillons circulaires, régulièrement espacés. Ils sont regroupés sur les deux tiers de la longueur de cette bande. Ils sont faits pour être lus sur le tissu disposé dans sa plus grande largeur, un peu comme si on le portait en châle. Le tissu de Cadouin est dépourvu de cette bande centrale.

Le médaillon supérieur, le plus gros (l : 21,5 cm), est détérioré, mais, sur son pourtour, dans une couronne¹⁶ faite d'un cercle interne bleu et externe vert, on peut déchiffrer le nom de l'*imâm Abû-l-Qâsim al-Musta'îr billâh* (1094-1101), émir des croyants, et une invocation : «*que les bénédictions de Dieu soient sur lui, sur ses ancêtres purs et ses très honorables descendants*». Le médaillon inférieur, le plus petit, est analogue au médaillon central (l : 13,5 cm), le mieux conservé. C'est celui-ci que nous décrivons.

Le médaillon moyen enserre deux chimères adossées, groupe contre croupe, au tronc retourné et au visage féminin vu de face¹⁷. Un dessin à damiers orne le tronc et le corps des chimères.

Entre elles, s'élève une sorte d'arbre de vie. Ce dernier n'est pas clair. Sur notre relevé schématique, on observe les éléments constitutifs de cet «arbre» : les «racines», noires, sont peu nettes ; les queues des chimères, blanches et entrelacées comme deux serpents à tête lancée, semblent participer au dessin du «tronc» ; deux «branches», vertes et obliques nées du thorax des chimères, confluent au niveau du tronc vert de l'arbre ; au-dessus, c'est un ensemble, confus et vaguement triangulaire, de «branches», noires, semblant porter deux sortes de «fruits» ronds à noyau¹⁸.

¹⁶ Les caractères de l'écriture coufique sont des caractères arabes très rigides et angulaires, du moins au départ, puis foliés et fleuris. Ils s'appuient sur une même ligne de base. Ils contrastent avec ceux des diverses variétés de l'écriture arabe aujourd'hui utilisée. On l'a crue longtemps plus ancienne. En fait, dans les premiers siècles après l'Hégire, le coufique était plutôt choisi pour les inscriptions, les monnaies et les transcriptions des plus vénérables exemplaires du Coran. Il reste prédominant jusqu'au XII^e siècle, remplacé par le *nastîq*.

¹⁷ En fait la couronne est interrompue dans sa partie supérieure et il semble même que sa surface annulaire se boucle vers le haut, s'élève pour former une volute, exactement comme dans le fragment de tissu portant un cavalier attribué au règne de al-Mustansir et au début de celui de al-Musta'îf (collection Bouvier) (voir note 18, *infra*).
¹⁸ La chimère, animal hybride fabuleux de la mythologie grecque, porte habituellement un buste de femme (ou de lion), un corps de chevre, des pattes de lion et une queue faite d'un serpent. Monstre de Lycie, elle est fille de Thyphon et d'Echidna, sœur de Cerbère et nièce des Gorgones. Elle fut tuée par le fils de Glaucos, Bellérophon, monté sur Pégase, cheval ailé né du sang de la Gorgone Méduse tuée par Persée. La tête de femme porte volontiers, comme ici, une coiffure à pointes qui représentent peut-être les flammes qui s'échappaient sur certaines représentations, figurant les volcans qui ravageaient la contrée. Assez curieusement, la chimère mourut, pourrait-on dire, lors d'un bombardement aérien. Bellérophon, en effet, monté sur Pégase, la survola et lui enfouça dans la gueule une masse de plomb que les flammes qu'elle vomissait liquéfèrent jusqu'à l'étouffer.

¹⁹ Nous avons noté quelques différences entre les médaillons. Médaillon supérieur : les têtes de chimères sont très soignées avec le dessin des yeux et des orbites, de la bouche, des lèvres et du menton, et avec du rouge aux joues ; le tronc vert diverge et ses branches décrivent un trajet récurrent encadrant des visages difformes (avec un seul œil rond visible et des grandes dents) ; les queues des serpents paraissent palmées. Médaillon

Une inscription en lettres couliques rouges court sur le pourtour, inscrite dans une couronne limitée par un cercle brodé bleu, interne, et vert, externe. Elle célèbre «*le seigneur très illustre al-Afîâl, le glaive de l'imâm, l'illustration de l'Islam*».

Sur le plan technologique, sur un support fait d'une armure toile de lin écriu (c'est-à-dire sans préparation tinctoriale), très fine²¹, les bandes à ornements sont réalisées en tapisserie avec des fils d'or, de soie et de lin. Tantôt les fils d'or battu enroulent une lame d'or ; tantôt ils s'enroulent autour d'une âme de soie STA (vert, bleu, rouge, noir). Ailleurs, c'est un fil de lin écriu, qui peut être, pour certains motifs, bien plus gros que la trame, passé jusqu'à cinq fois dans le même pas, ou encore, pour d'autres motifs, composé de deux fils assemblés sans torsion²² (Girault-Kurtzemann *in* : Cornu, 1998, p. 232-233)²³.

Le métier utilisé comportait 24 fils par centimètre. Le nombre des duites, c'est-à-dire le nombre d'allers et retours des navettes était de 44 pour les visages et de 26 pour le reste du voile, selon G. Marçais et G. Wiet (1934, p. 177-194). Ces auteurs considéraient que la bande centrale faisait partie intégrante du tissu du voile, alors que les bandes tripartites latérales avaient été rapportées²⁴.

Des tisserands coptes au service des califes arabes

Il y a en Egypte, dans le delta du Nil, une longue tradition de tissage, toute entre les mains habiles des artisans coptes (Bourguet, 1988), de la fin de l'Antiquité au début du deuxième millénaire. Depuis Strabon, leur renommée est grande dans le Proche-Orient, bien avant l'avènement de l'Islam. Elle ne fera que s'étendre ensuite, jusqu'en Inde. Les Coptes sont les Egyptiens autochtones, mélangés de descendants de Grecs et de Romains, que trouveront les envahisseurs arabes au VII^e siècle. Dès lors, ils vont peu à peu devenir minoritaires, s'islamiser et s'arabiser en grande partie²⁵ (Bruwier, 1997, p. 41-43).

A l'époque grecque, les artisans coptes, dont bon nombre sont chrétiens (Wiet, 1935, p. 66), travaillent dans des ateliers familiaux, des manufactures royales ou liées aux temples à l'époque grecque. Ils perdent leur indépendance à la fin de l'époque romaine au profit des

²¹ inférieur : le tissu manque au-dessus des têtes des chinières. Le médaillon supérieur était incorporé dans un motif plus large, en accolade, qui élargissait ce médaillon de chaque côté. Ce motif devait orner la partie où le tissu, porté sur les épaules, touchait le cou. Il n'en demeure que la partie supérieure et droite. A ce niveau on lit une tête humaine, finement brodée. Ce motif en accolade est très analogue au motif sommital de la bande décorative d'une 'udû' portant un médaillon orné d'un cavalier fatimide, enturbanné et tirant à l'arc (règne de al-Mustansir ou début du règne de al-Musta'li) (Delluc, 1996 ; Meinecke-Berg, 1998, p. 106) et dont il demeure deux fragments permettant de reconstituer une pièce de tissu décorée très proche du voile de sainte Anne, avec des oiseaux adossés à tête retournée très voisins de ceux des bandes latérales du voile d'Apt (Cornu *et al.*, p. 225-229).

²² Chaîne : 1 bout TS très fin (24). Trame : 1 bout TS très fin (18/19) (Girault-Kurtzemann *in* : Cornu, 1998, p. 232-233).

²³ Respectivement 1 bout TS et 2 bouts TS (Girault-Kurtzemann *in* : Cornu, 1998, p. 232-233).

²⁴ En Egypte, la fabrication des fils de lin a une particularité : le fil est tors droit, c'est-à-dire, dans ce pays, tordu dans le sens des aiguilles d'une montre en S (Bloom, 1998, p. 68). C'est le cas sur le tissu de Cadouin. En fait, les fils de lin ont une tendance naturelle à se tordre dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, en Z, et sont, ailleurs et d'habitude, tordus par l'artisan dans ce sens-là (de même que, dans la marine, le fil de carot, constitutif du toron, est «commis»). Hérodote semble avoir déjà remarqué cette particularité locale, dès le V^e siècle avant notre ère (*Histoire de Cambyse et de son expédition en Egypte* [35]), tout en observant que, dans ce pays, «les hommes restent au logis et tissent». Sur le métier vertical égyptien, on pousse la trame vers le bas et le tissu se forme en bas du cadre (Montaigne, 1998, p. 163).

²⁵ Contrairement au tissu de Cadouin, il ne semble pas avoir été publié de macrophotographies du tissu.

²⁶ Ils se rangeront dans les rangs égyptiens contre les croisés. Les fouilles, au début du XX^e siècle, d'un très important monastère copte, à Raout (Moyenne Egypte), par le Périgordien Jean Clédat, reprises par J. Maspéro, ont permis de connaître un monastère chrétien qui connut son apogée du VI^e au VII^e siècle. Ses collections sont au Musée copte du Vieux Caire, au Louvre et à Périgueux (tissus). Ses archives, retrouvées il y a peu, viennent d'être publiées (Clédat, 1999).

manufactures d'État, connues sous le nom de gynécées puis de *tirâz* à l'époque arabe (Rutschowskaya, 1997, p. 37), sans doute vers le VIII^e siècle (Cornu, 1993 a, p. 22). Les arabes fatimides, peu à peu, «s'assimilèrent l'art des tisserands coptes qu'ils continuèrent à laisser travailler». Ces artisans mettent à leur service leur tradition artistique, tout en suivant leurs directives (Francez, 1934, p. 13 et 18 ; Wiet, 1935, p. 4-5). Ainsi, «les tisserands d'Égypte furent appelés à satisfaire la prédilection des princes musulmans pour les étoffes somptueuses» (Wiet, 1935, p. 6). Sur un plan plus matériel, les techniques de tissage et les modèles de métier sont connus, de même que les colorants³⁴.

Depuis l'époque pharaonique, le lin est la fibre textile privilégiée. La laine, qui se prête mieux à la teinture, l'accompagne, de même que, parfois, le coton. La soie est utilisée depuis l'époque romaine, venue d'Extrême-Orient par la Perse ou, depuis le VII^e siècle, de l'empire byzantin, mais son usage est limité. Les fils de couleur sont incorporés pendant le tissage pour former les motifs de décoration (Gostelow, 1978, p. 200-201). C'est une sorte de tapisserie insérée ou *inserted tapestry* (Geijer, 1979, p. 89), une broderie à l'aiguille sur le canevas d'un tissu (Anquetil, 1977, p. 39).

Le décor de ces tissus (vêtements, tissus d'ameublement souvent remployés comme linceuls) est surtout ornemental même s'il est figuratif, comme chez les Coptes, empruntant aux Grecs et aux Romains : sujets mythologiques, surtout du cycle dionysiaque ; thèmes de chasse et animaliers ; personifications et portraits ; parfois thèmes chrétiens (croix, personnages de la Bible ou du Nouveau Testament, saints), qui se maintiennent jusqu'aux IX^e-X^e siècles (*ibid.*, p. 46-47) et même un peu plus tard, comme en témoignent les cheminées du voile d'Apt.

En effet, durant la période arabe, la compréhension du sujet disparaît et aboutit à une schématisation et même à une abstraction purement ornementale : l'art graphique islamique est tout d'arabesque et de calligraphie³⁵.

Les bandes à ornements des tissus fatimides, à décor volontiers miniaturisé, figuratif ou géométrique, avec souvent inscriptions en lettres coufiques ou parfois cursives, sont «le souvenir évident de l'industrie copte». Ils seront très connus dans l'Occident médiéval sous le nom de «poêles alexandrins» (Hennezel, 1930, p. 62). Les inscriptions, d'une splendide calligraphie, avec des hampes «imposantes et altières» à partir du début du X^e siècle, sont comme «une fanfare éclatante qui, sans baisser la voix, clamer la grandeur des califes» (Wiet, 1935, p. 7-8). Cette «étrange et émouvante floraison» du style fatimide est apparue à la fin du X^e siècle et va durer presque deux siècles (*ibid.*, p. 11).

Le pseudo voile de sainte Anne est une pièce somptueuse destinée à la confection d'une '*abâ*' : ample vêtement de dessus des Bédouins du Moyen Orient, encore porté par les

³⁴ Les teintures sont surtout d'origine végétale : garance et orseille pour le rouge ; gaude, grenade et surtout safran pour le jaune ; indigo et pastel pour le bleu (peu fréquent). Celles d'origine animale sont moins usitées : kermès du chêne vert et cochenille pour le rouge. Le pourpre du murex n'est guère attesté, remplacé par un mélange de garance et d'indigo (Rutschowskaya, 1997, p. 38 ; Bruwier, 1997, p. 44). Le lin se tient bien moins aisément que la soie, sauf avec l'indigo. L'exploitation de l'alun (sulfate d'alumine) du désert de Libye, utilisé comme mordant pour les tissus, était, chez les Fatimides, un monopole d'état (Halm, 1998, p. 5). La chromatographie et la spectrométrie (L.R.M.H. de Champs-sur-Marne, 1987) montrent que les colorants et les mordants éventuels utilisés pour les soies du tissu de Cadouin étaient : gaude-cuivre pour le vert, indigo pour le bleu, garance-alun et traces de fer pour le rouge, mélange de colorants-alun et fer pour le noir, gaude pour le jaune (Delluc *et al.*, 1990, note 32, p. 103).

³⁵ Contrairement à une idée reçue, l'Islam ne proscriit pas d'une manière absolue les œuvres prenant pour modèles des êtres vivants. Mais, selon un *hadith*, les «faiseurs d'images» risquent d'être condamnés à un jugement de Dieu «qui leur infligera l'impossible tâche de ressusciter leurs œuvres». Les miniatures orientales (persanes, turques et mongoles) sont célèbres. Mais, ailleurs, la tendance à la stylisation - stylisation des formes animales et végétales, figures géométriques répétées - favorisa l'épanouissement de l'ornementation linéaire, qui s'associe bien à la calligraphie (Sourdel, 1956, p. 108 ; Ritschard, 1993).

Saoudiens²⁶. Elle a été tissée et brodée, en l'an 489 ou 490 de l'Hégire soit en 1096 ou 1097, dans le *tirāz* privé de Damiette, ville célèbre pour la fabrication de *qasab* ou *muqassab*, étoffe de luxe en lin très fin et décor de soie et d'or²⁷. Elle était destinée au calife fatimide *al-Musta'fi*, sous le vizirat du puissant *al-Afdal*²⁸. Cette pièce est restée telle qu'elle a été produite et n'a jamais été cousue.

La richesse des matériaux, la finesse d'exécution sont typiques des objets de cour de l'époque de *al-Musta'fi* (et de *al-Mustansir*, son père et prédécesseur), de même que la calligraphie coufique, les motifs souvent empruntés aux modèles orientaux, notamment des Perses sassanides : arbre de vie, palmettes, chimères. Ils permettaient au calife de récompenser un grand dignitaire ou d'honorer un ambassadeur étranger.

La prodigieuse époque des califes fatimides

Les Fatimides (969-1171) ont été l'une des dynasties les plus brillantes de l'Islam²⁹. Ils ont fait de l'Égypte un grand pays et du Caire une superbe capitale royale, siège du califat, de la cour et de l'armée. Leur architecture, leur art et leur artisanat étaient brillants, et supportent sans difficultés la comparaison avec leurs homologues européens de l'époque.

²⁶ Ce manteau droit est un simple sac rectangulaire, ouvert sur le devant, avec deux fentes pour les bras. Le tissu est porté sur les épaules, trame verticale. Il est plié en trois, la partie centrale formant le dos. Les deux extrémités (avec leurs bandes décorées verticales) se rejoignent presque sur le devant du buste. Les coutures des épaules sont faites sur la lisière du bord supérieur, en conservant un espace pour l'encolure. Au sommet de chacun des deux plis latéraux, une fente est pratiquée pour le passage du bras (Cornu, 1993 b, p. 331). Dans les deux cas qui nous intéressent ici, coutures et fentes n'ont pas été pratiquées.

²⁷ Les tisserands égyptiens des ateliers ou *tirāz* du delta du Nil étaient passés maîtres dans la fabrication de ces tissus de luxe, notamment à Damiette, Tinnīs et Dabīq (près de Tinnīs). Le lin avait la réputation d'être aussi fin que la membrane intérieure de l'œuf (Cornu, 1993 a, p. 26). Le calife avait le monopole de la fabrication et de la commercialisation de ces tissus, comme pour des monnaies, avec une administration très hiérarchisée surveillant toutes les opérations jusqu'à l'emballage et Tinnīs s'appelaient aussi *qasab* ou *muqasab*, blanc dans le *diniyat*, *tinnīst* ou *dabīqī*. Les tissus de Damiette et Tinnīs étaient aussi *qasab* ou *muqasab*, blanc dans le premier cas, de couleur dans le second (Cornu et al., 1993, p. 227). Chacune de ces villes avaient un *tirāz* privé (pour les tissus réservés à l'usage exclusif du calife) et un *tirāz* public (pour vendre localement ou exporter vers les provinces et les pays voisins), ateliers souvent situés à l'intérieur même des palais. La plupart de ces tissus étaient ornés de fil d'or (mais pas le tissu de Cadouin). Mais le mot *tirāz* a trois acceptions. Il désigne, outre la fabrique royale, le tissu orné de bandes décoratives ou encore les bandes elles-mêmes (avec le plus souvent une inscription). Les étoffes « à inscription de *tirāz* » étaient destinées à l'usage exclusif du calife (vêtement d'apparat ou *balāna*) et de ceux qu'il voulait remercier ou honorer (Cornu, 1993 a, p. 24 ; Cornu et al., p. 227) ; elles provenaient donc des *tirāz* privés. Ces distributions étaient très codifiées et répertoriées : les dons de *al-Afdal*, sous le calife *Al-Amir* sont connus dans les moindres détails (*ibid.*; p. 25).

²⁸ Rappelons que ces deux hauts personnages co-habiteront de 1094 à 1101. La deuxième croisade se situe de 1096 à 1099. Le siège d'Antioche, qui vit, au début de 1098, une délégation égyptienne chargée de présents pour les croisés, dura jusqu'en juin de la même année.

²⁹ Les Fatimides sont des chiites et les bases de ce mouvement religieux sont l'*imāmāt* et le messianisme. En effet, la famille faisait remonter son origine à Fatima, fille du prophète, et à son époux 'Alī, cousin de ce dernier, qui s'opposera à Aïcha, veuve de Mahomet. Régnant sur l'Égypte et sur les pays dont ils sont issus (Maghreb et Syrie), ils étaient les concurrents chiites des califes sunnites, résidant à Bagdad et à Cordoue. Les chiites (ou *shī'ites*) voient leur communauté dirigée par un *imām*, chef religieux descendant de 'Alī, non élu, investi par Dieu. Il est dépositaire d'une vérité cachée révélée au Prophète par Dieu et que les *imāms* se transmettent. Le calife *imām* est assisté d'un vizir (*wazīr*) et délègue ses pouvoirs à un émir (*amīr*), commandant l'armée et éventuellement à un *imām* pour diriger la prière. Par exemple, le calife *al-Musta'fi* était *imām* et émir des croyants. Son bras droit *Al-Afdal* était à la fois vizir et émir des armées, soit premier ministre et général en chef. Les chiites attendent la venue du *Mahdī*, qui, à la fin des temps, instaurera le règne de la foi et de la justice. Ils se subdivisent en deux tendances principales : Ismaéliens (comme les Fatimides) et Duodécimains. Les sunnites, orthodoxes, tenants du Coran et des traditions, déniaient aux descendants de 'Alī un droit au califat : le calife est un chef politique et religieux, représentant du Prophète, qui, lorsqu'il est aussi *imām*, dirige la Prière et fait exécuter la Loi (Sourdel, 1956, p. 71 et 76-77).

Leur rayonnement fut d'autant plus grand que les Fatimides, chiites, ont préservé la liberté de culte des chrétiens, pèlerins ou non, des juifs et des musulmans sunnites⁴⁰.

Le calife *al-Musta'li* succède à son père *al-Mustansir*⁴¹, huitième calife de la dynastie. Ce dernier, monté sur le trône à l'âge de sept ans, avait été un puissant monarque. Son très long règne (1036-1094) est le plus long de l'histoire de l'Islam. Il a connu l'apogée, en particulier économique (échanges avec Byzance et l'Océan indien), puis les heures les plus sombres de la dynastie (perte du Maghreb et de la Syrie ; famines ; soulèvements militaires ; problèmes monétaires, notamment entre 1061 et 1069, entraînant la disparition de la quasi-totalité du trésor fatimide) (Shalem, 1998, p. 72). Le déclin aurait été plus rapide encore sans l'intervention de *Badr al-Jamālī*, ancien esclave d'origine arménienne devenu général et vizir, qui rétablissait l'ordre d'une façon autoritaire.

À la mort du souverain, son fils aîné *Nizār* est écarté de la succession au profit d'un de ses frères, qui devient le neuvième calife *al-Musta'li*. Le fils déchu entre en rébellion et s'enfuit en Syrie et Iran avec ses partisans (ce schisme nizāriste est à l'origine des ismaéliens orientaux), tandis qu'en Égypte demeurent les partisans de *al-Musta'li* ou *Musta'liens*⁴².

Le règne de *al-Musta'li* (1094-1101) est marqué par l'influence de l'homme fort du régime, le vizir *Abū al-Afdal* (ou *al-Afdāl*) (1066-1121), qui n'est autre que le fils de *Badr al-Jamālī*. Son père l'avait déjà associé de son vivant aux responsabilités de sa charge et il avait tenu un rôle dans la succession de *al-Mustansir*. *Badr al-Jamālī* mourut en 1094, comme son émir.

Le jeune vizir (le pouvoir lui est confié à 27 ans), son fils, sera un mécène, ami du faste et des objets précieux, qui va s'enrichir et multiplier les fondations et les résidences autour du Caire ; il laissera un témoignage de sa grandeur dans le *mihrab* de stuc sculpté, orné de sa titulature, qu'il fit ériger dans la vieille mosquée d'Ibn Tūlūn. Il redoute les Turcs Seldjoukides, venus du Turkestan, envahissants, qui rognent le territoire⁴³ ; il est donc ami de Byzance et d'Alexis Comnène. Il tente aussi de s'allier avec les croisés, notamment lors du siège d'Antioche, occupée par les Turcs, en leur adressant une délégation chargée de riches présents pour leur souhaiter la victoire et leur proposer une alliance. Les cadeaux sont acceptés, mais la réponse est évasive. Antioche tombe enfin aux mains des croisés en juin 1098 : le siège a duré sept mois.

Cet épisode, narré par A. Maalouf (1983), nous semble fondamental pour comprendre comment les croisés sont parvenus en possession des deux luxueux tissus de Cadouin et d'Apt. Ce furent sans doute, croyons-nous, de prestigieux dons et non des produits de butin (Delluc, 1996, p. 8).

Antioche investie, les Francs sont eux-mêmes assiégés dans la place par une nouvelle armée turque et doivent s'en libérer. Ils se ruent en janvier 1099 sur Jérusalem. La ville est alors égyptienne, reprise aux Turcs et tenue depuis l'été 1098 par les Fatimides⁴⁴. Après un nouveau siège, les croisés s'en emparent le 15 juillet 1099, dans un bain de sang. Les troupes égyptiennes de *al-Afdal*, en fuite, seront en outre bousculées à Escalon. Les croisés s'en tiennent là, mais vont établir peu à peu un quasi-protectorat sur l'Égypte.

⁴⁰ Pour G. Wiet, cette période fatimide est celle d'une Égypte indépendante, dont les maîtres sont chiites, c'est-à-dire schismatiques, et elle évoque, pour l'histoire pharaonique, la période d'El-Amarna, « dissidente au point de vue religieux, qui fit progresser l'art dans le sens de l'humanité » (Wiet, 1935, p. 12).

⁴¹ *Abū Tanīm Ma'add al-Mustansir billah* (Cornu, 1993 b, p. 340).

⁴² En définitive, des Fatimides sont issues plusieurs sectes : les Druzes, qui conservent des représentants en Syrie ; les Musta'liens, perpétués dans l'Inde et en Afrique orientale ; les Nizaris, qui sous le nom d'Assassins (*Hachî-hiya* : amateurs de hachisch) créèrent en Iran et en Syrie aux XI^e et XIII^e siècles un état politique indépendant aux secrètes ramifications (Sourdrel, 1956, p. 82).

⁴³ Les Turcs ont ravi aux Bizantins toute l'Asie mineure, l'Irak, la Syrie et la Palestine jusqu'à Jérusalem. Jérusalem avait été prise par les Turcs en 1071.

Al-Afdal apparaîtrait donc comme le dernier régent important de l'époque fatimide. Replié en Egypte, il continue à exercer son autorité sous le règne du calife suivant, *al-'Amir*⁸⁵, qu'il avait mis sur le trône (comme il l'avait fait avec son père pour *al-Musta'fi*). Mais il est assassiné au Caire en décembre 1121 sur l'ordre du calife. Il avait 57 ans⁸⁶.

C'est la décadence de la dynastie fatimide. Le développement artistique de l'Égypte s'arrête assez brusquement un peu avant le milieu du XII^e siècle (Wiet, 1935, p. 63). Ce sera bientôt le renouveau sunnite qui se cristallisera plus tard, quand *Salâh-ad-Dîn* (*Salâhu-d-Dîn b. Ayyub*, notre Saladin), l'austère vizir du dernier calife fatimide, renversera ce dernier en 1171 au profit des califes de Bagdad.

Et le suaire de Cadouin, dans tout ça ?

L'étude du «voile de sainte Anne» d'Apt et la comparaison de ce tissu avec le «suaire» de Cadouin permet d'avancer un peu dans la connaissance de ce dernier.

Le «suaire» de Cadouin était plus petit que le «voile» d'Apt : il mesurait 276 cm x 122 cm, avant la restauration de 1989-1990, et 295 cm x 135 cm, depuis ces travaux. C'était sans doute, lui aussi, une pièce de '*abû*', mais certains ont pensé qu'il aurait pu être, plutôt, un très large turban. Le tissu d'Apt dépassait 310 cm x 150 cm.

Le tissu de Cadouin est un peu moins luxueux que celui d'Apt, puisqu'il ne comporte pas les nombreux fils d'or, qui forment le fond des bandes et des médaillons du tissu d'Apt.

Le choix des motifs est également plus simple : pas de bande centrale, pas de médaillons ni de dessins figuratifs à Cadouin. A Cadouin, seulement des étoiles à huit pointes, héritage caractéristique de l'art copte (Hennezel, 1930, p. 14), inscrites dans des cercles, et des fleurs très stylisées, au centre de chaque étoile et formant des frises le long des lettres couffiques. Sur le tissu d'Apt, les médaillons montrent dans quel sens il se portait sur les épaules ; ce n'est pas le cas sur celui de Cadouin.

Sans entrer dans les détails de la description des bandes du tissu d'Apt (Marçais et Wiet, 1934 ; Francez, 1935), retenons qu'il a été insisté sur l'é étroite parenté entre les dessins des bandes latérales des deux tissus. Leur schéma constitutif est le même : mêmes motifs géométriques et motifs inscrits (circonférences, étoiles à plusieurs branches, rectangles à ligne brisée). Mais des détails varient (jeu des couleurs ; dimensions), témoignant, comme à l'accoutumée (Wiet, 1935, p. 9 et 12), de qualités étourdissantes.

Ces décors miniaturisés donnent souvent, à première vue, une impression de fouillis inextricable, mais l'observation au microscope (30 X) et les macrophotographies (60 à 100 X) (Delluc, 1983) permettent de saisir la variété chatoyante et encore toute fraîche de la palette et la diversité des combinaisons ornementales, si vivantes et si gaies, tout en conservant une grande noblesse. La majestueuse élégance de la calligraphie arabe vient, en quelque sorte, «blasonner ces pièces» (Wiet, 1935, p. 68).

Par leurs inscriptions en lettres couffiques, les deux tissus célèbrent le nom des mêmes personnages et c'est une grande chance que les broderies de ces objets quasi millénaires soient ainsi parfaitement datées à un ou deux ans près. Les inscriptions d'Apt (en soie de couleur) se lisent sur le pourtour des trois médaillons ; celles de Cadouin (brodées avec un fil blanc mat⁸⁷) sur les bandes transversales.

⁸⁵ *Abû 'Ali al-Mansûr al-'Amir* (1101-1130), avant-dernier calife fatimide (Cornu, 1993 b, p. 340).

⁸⁶ Un deuxième *al-Afdal* est le fils du précédent. Appelé *Abû 'Ali Ahmad*, il profita de l'assassinat en 1130 du calife *al-'Amir* par les *nizâris* pour assurer la charge de vizir. Surtout, il tenta d'établir au Caire le pouvoir des duodécimains, en n'hésitant pas à se présenter comme le porte-parole du *Mahdî* qu'ils attendaient. Ce coup d'état à la fois politique et religieux fut un échec et entraîna son assassinat immédiat.

⁸⁷ Ce fil est plus probablement du lin blanchi que du coton. Pour le lin textile, voir l'étude de J.-M. Montaigne, 1997. Le tissage du lin est attesté depuis le Néolithique. L'Égypte des pharaons l'a beaucoup développé.

On notera que les inscriptions du tissu de Cadouin sont bien plus nombreuses que celles d'Apt. Elles contiennent même une profession de foi chiite, confirmant l'importance de 'Ali dans la filiation des califes fatimides et le rôle fondamental de l'*imânat* familial. On y lit en effet : « Il n'y a de Dieu qu'Allah. Mahomet est l'envoyé d'Allah. Ali est l'ami d'Allah. Que la bénédiction de Dieu soit sur eux deux et sur les membres de leur famille, les purs imâms ».

Surtout les inscriptions de Cadouin fournissent l'appellation exacte et les titres de l'émir et de son vizir. *Al-Musta'li* est salué comme étant « l'imâm Ahmad Abû-l-Qâsim al-Musta'li billâh, émir des croyants ». Quant à *al-Afdal*, il est « le seigneur très illustre al-Afdal, l'émir des armées, le serviteur de al-Musta'li, le glaive de l'Islam, le défenseur de l'imâm, le garant des juges des musulmans et le directeur des missionnaires des croyants, Abû-l-Qasim shâhânshâh, serviteur de al-Musta'li ».

Les inscriptions d'Apt concernent les mêmes personnages mais sont plus sobres. On retrouve : « l'imâm Abû-l-Qâsim al Musta'li billâh, émir des croyants » et « le seigneur très illustre al-Afdal, le glaive de l'imâm, l'illustration de l'Islam, la noblesse des humains ». Le médaillon le plus grand est consacré à *al-Musta'li*, les deux autres à *al-Afdal*.

On est frappé par les nombreux titres honorifiques de *al-Afdal*, d'autant plus que ce nom veut dire le meilleur et « *shâhânshâh* » le roi des rois. Peut-être est-ce une raison de penser que le puissant vizir n'est pas pour rien dans la fabrication de ces tissus et en particulier de celui de Cadouin.

Cette remarque ainsi que la date fournie par les inscriptions d'Apt (489 ou 490 H soit 1096 ou 1097) cadrent bien avec notre hypothèse, qui voyait dans le tissu de Cadouin un cadeau offert au début de 1098 par la délégation égyptienne aux croisés lors du siège d'Antioche occupé par les Turcs. La présence de l'évêque d'Apt et de seigneurs aptois parmi les croisés irait aussi dans le même sens.

De toutes façons ces tissus ou fragments de tissus fatimides à inscriptions sont peu fréquents. G. Marçais et G. Wiet en comptaient 240 : parmi eux, seuls les deux que nous connaissons portent le nom de *al-Musta'li*⁹⁸ et sont quasi intacts. Les tissus à inscriptions abbassides leur paraissaient plus fréquents (589 exemplaires) (Marçais et Wiet, 1934).

Pourquoi cette rareté ? Une grande partie des objets d'art fatimides fut négociée à perte, pillée ou brûlée, lors des difficultés monétaires de *al-Mustansir* entre 1061 et 1069. Nombre de pièces furent vendues sur les marchés méditerranéens et parvinrent en Europe. C'est sans doute ainsi que les trésors des églises d'Occident s'enrichirent de précieux objets d'art : notamment réceptifs divers en cristal de roche ou en bois précieux, verres délicats, orfèvrerie, armes, tissus, tapis et livres. Mais d'autres furent certainement reçus en cadeaux royaux et/ou rapportés de la Première croisade (Shalem, 1998).

Une chance insigne. Les deux tissus d'Apt et de Cadouin n'ont pas fait partie du fabuleux trésor dispersé et perdu durant les années soixante du XI^e siècle. Ils sont un peu plus tardifs, bien datés de l'époque de *al-Musta'li*. Ils témoignent du redressement entamé à la fin du règne de *al-Mustansir*⁹⁹ et durant le règne de *al-Musta'li*, grâce à leurs deux vizirs. Il est possible qu'ils témoignent aussi, tout particulièrement, des goûts luxueux du puissant *al-Afdal*.

⁹⁸ Ce nom est attesté aussi sur une dalle de marbre du Louvre, rapportée de Sidon par Renan. Le texte relate la fondation d'un tour par cet émir en 491 de l'Hégire (1098), contre les croisés (Marçais et Wiet, 1934). Le nom du vizir *al-Afdal* est bien plus souvent cité. D'assez nombreux fragments de tissus remontent au long règne, à la fois difficile et fastueux, de *al-Mustansir*.

⁹⁹ C'est la grande époque du développement du Caire (*Qâhira*), fondé en 969, que *Badr al-Jamâli* fait entourer des murailles de pierre, percées de portes dont trois ont subsisté.

Conclusion pour le lecteur pressé

En conclusion, la comparaison des deux tissus permet d'établir le tableau suivant, qui met en lumière les ressemblances et les différences :

Caractères	Tissu de Cadounin	Tissu d'Apt
Matériau de base	lin très fin, écreu, filé à la main	lin très fin, écreu
Dimensions	295 x 135 cm (ex 276 x 122 cm)	310 x 150 cm
Nature du tissu (armure)	toile	toile
Caractère complet du tissu	qui (sauf quelques manques)	qui (sauf quelques manques)
Manques principaux	4 rectangles (~ 30 x 13 cm chacun)	trous, fentes et beaucoup de lisères
Origine des manques	prélèvements anciens ?	par usure et extraction hors du flacon
Nature des broderies	broderies au point de reprise	non précisée (« tapisserie »)
Matériaux des broderies	soies polychromes	soies polychromes ; or (fils et lames)
Couleurs des soies	vert, bleu, rouge, noir, jaune	vert, bleu, rouge, noir
Mordants des couleurs	alun, cuivre et fer (spectrométrie)	non connus
Bandes à ornements latérales	1 large et 1 étroite	1 très large et 2 étroites
Bande centrale à médaillons	non	1 à trois médaillons et accolade
Décor stylisé	motifs floraux, étoiles à 8 branches	quadrupèdes, oiseaux, hexagones
Décor figuratif	non	chimères, visages
Inscriptions couffiques	blanches (bandes)	rouges (médaillons), bleues (bandes)
Inscriptions	Allah, Mahomet, Ali	Allah, Mahomet
Mentions des <i>inams</i>	oui	oui
Autres noms	émir <i>al-Musta'li</i> , vizir <i>al-Afdal</i>	émir <i>al-Musta'li</i> , vizir <i>al-Afdal</i>
Titres des précédents	oui (nombreux pour <i>al-Afdal</i>)	oui
Lieu de fabrication	<i>tiraz</i> du Delta (pas de précisions)	Damiette, <i>tiraz</i> privé
Date de fabrication	entre 1094 et 1121	489 ou 490 H., soit 1096 ou 1097
Destination du tissu	pièce pour faire un manteau (turban ?)	pièce pour faire un manteau
Orientation du tissu	aucune	indiquée par médaillons et accolade
Provenance présumée	Première croisade (Antioche, 1097/98 ?)	Première croisade (même origine ?)
Lieu de dépôt en France	église rurale (?) puis abbaye	cathédrale
Tissu vénéré comme	suaire de la tête du Christ	voile de Ste Anne, mère de la Vierge
Contenants de l'objet, jadis	barillet de plomb (?) puis coffres	flacon du XV ^e siècle
Attestation écrite depuis	1214	1714
Déplacements anciens	Toulouse, Paris, Obazine, Poitiers, Montferrand-du-Périgord	non connus
Déchiffrement des lettres	1934 (G. Wiet)	1851 (E.M. de Quatremères), G. Wiet
Microscopie, macrophotos	oui (1983)	non connues
Restaurations	une	deux
Traces de pliage	3 + 3 (en grille)	1 dizaine (perpendiculaires / chaîne)
Copie de l'objet	non	une (aujourd'hui aux U.S.A. ?)
Présentation ancienne	une ostension annuelle	une ostension annuelle
Présentation actuelle	vitrine climatisée (température et H ₂ O)	vitrine climatisée (température et H ₂ O)
Eclairement actuel	Projecteur direct 8 h/jour tous les jours	noir absolu, éclairage indirect parfois
Lieu de conservation	salle capitulaire du cloître (musée)	pièce forte avec porte blindée (trésor)

Deux mesures à prendre d'urgence

C'est confirmer ici le caractère rarissime de ces deux tissus. Au monde, ce sont les seuls vestiges intacts (ou presque) de l'art textile des Fatimides⁴⁰.

⁴⁰ Pour l'époque qui nous intéresse, à signaler un caftan buyide en lanpas de soie décoré d'inspiration sassanide attribué au X^e siècle (Cleveland Museum of Art) et une robe d'enfant d'époque fatimide récemment exhumée à Fustât en 1987 (Cornu, 1993 a. note 36, p. 28).

On ne peut qu'être frappé par les vicissitudes qu'a connues le tissu d'Apt. C'est pour cela qu'il fait désormais l'objet de mesures de protection exceptionnelles, comme tous les tissus antiques (Raster, 1993). Ainsi, ce tissu était présenté, lors de l'exposition de l'Institut du Monde arabe de 1998, sous un éclairage particulièrement réduit. Il est conservé à Apt dans le noir absolu, derrière une porte blindée, bien à plat dans une table-vitrine à température et hygrométrie contrôlées (10,2°C et 69 %)⁴¹. Lors des rares visites, l'éclairement est fourni par un éclairage indirect faible venant frapper le plafond⁴².

Le dispositif prévu pour la présentation du tissu est donc bien moins agressif que celui adopté à Cadouin, où un projecteur - allumé tous les jours et tout au long de la journée - éclaire directement le tissu, par ailleurs bien protégé dans sa vitrine étanche et climatisée⁴³.

Ce dispositif d'éclairement mérite, impérativement, d'être reconsidéré à court terme, sous peine de voir les couleurs des broderies de soie s'atténuer peu à peu. Ces mesures demanderont peu de frais et devront comporter : 1 - l'atténuation de l'intensité lumineuse par éclairage indirect ; 2 - l'installation d'une minuterie commandée par les visiteurs.

En effet, il est certain que, jadis, la présentation des reliques, seulement annuelle et fugace lors des ostensions, et leur mise à l'abri de la lumière, tout le reste de l'année (dans un coffre à Cadouin et dans un flacon du trésor à Apt), ont joué un rôle essentiel dans la conservation millénaire de ces tissus prestigieux.

Brigitte et Gilles Delluc, U.M.R. 6569 du C.N.R.S., Paris.

Bibliographie et sources

- AGNIEL A. d' 1904 : Le Trésor de l'église d'Apt. *Bulletin archéologique des travaux historiques et scientifiques*, p. 333 sq et pl. XXVIII.
- ANQUETIL J. 1977 : *Le Tissage*. Encyclopédie contemporaine des métiers d'art, Dessain et Tolra-Chêne, Paris.
- BENAZETH D. et RUTSCHOWSCAYA M.-H. 2000 : *L'Art copte en Égypte*, 2000 ans de christianisme, exposition présentée à l'Institut du monde arabe à Paris (15 mai-3 septembre 2000), Gallimard, Paris.
- BLOOM J.M. 1998 : L'Iconographie figurative dans les arts décoratifs, in : Égypte. L'âge d'or des Fatimides, *Les Dossiers d'archéologie*, n° 232, p. 58-65.
- BLOOM J.M. 1998 : La Technique des arts décoratifs, in : Égypte, L'âge d'or des Fatimides, *Les Dossiers d'archéologie*, n° 232, p. 66-71.
- BOURGUET P. du 1988 : *Les Coptes*. Que sais-je ? n° 2398, Presses universitaires de France, Paris.
- BRUWIER M.-C. 1997 : Égypte. Les tissus coptes, *Archéologia*, n° 335, p. 40-47 (après l'exposition à Mariemont des collections privées et publiques belges).
- CARNOT F. 1934 : Les tapis et tapisseries d'Orient du III^e au XII^e siècles, numéro de Noël de *L'Illustration*, 2 p., ill. couleurs.
- CLEDAT J. 1999 : *Le Monastère et la nécropole de Baouit*, M.I.F.A.O. n° 111, Institut français d'Archéologie orientale, Le Caire.
- CORNU G. 1993 a : Les tissus dans le monde arabo-islamique oriental jusqu'à l'époque mamluke, in : *Tissus d'Égypte, témoins du monde arabe (VIII^e-X^e siècles)*, collection *Bouvier*, catalogue, p. 22-29, L'Albion, Thonon-les-Bains, Musée d'art et d'histoire de Genève et Institut du Monde arabe à Paris.

⁴⁰ Auparavant, il était présenté plié et suspendu. Les traces liées à ce pliage avec exposition préférentielle de certaines zones sont encore bien visibles (observation avec Mme C. Pion le 16 juin 2000). Des traces analogues se voient sur le tissu de Cadouin, lui aussi présenté plié jusqu'à la fin des années quatre-vingt.

⁴² Cette pièce forte s'ouvre par une porte et un couloir dans la chapelle Sainte-Anne de la cathédrale, elle-même tapissée de niches contenant des reliquaires. C'est dans la niche centrale, au-dessus de l'autel, que le flacon contenant le voile était autrefois exposé (information orale de Mme C. Pion).

⁴³ L'hygrométrie est maintenue basse à 55 %.

CORNU G. 1993 b : Lexique général. Chronologie abrégée des dynasties des califes abbassides et fatimides, in : *Tissus d'Égypte, témoins du monde arabe (VIII-X^e siècles)*, collection *Bouvier*, catalogue, p. 331-335 et 340, L'Alboron, Thonon-les-Bains. Musée d'art et d'histoire de Genève et Institut du Monde arabe à Paris.

CORNU G. et MARTINIANI-REBER M. 1993 : La collection Bouvier, analyses techniques et notices, in : *Tissus d'Égypte, témoins du monde arabe (VIII-X^e siècles)*, collection *Bouvier*, catalogue, p. 40-325, L'Alboron, Thonon-les-Bains. Musée d'art et d'histoire de Genève et Institut du Monde arabe à Paris.

CORNU G. 1998 : L'importance et richesse des textiles, in : *Trésors fatimides du Caire*, catalogue de l'exposition, Institut du Monde arabe, Paris, p. 200-210 et 232-233.

CORNU G. 1999 : Les tissus d'apparat fatimides. Parmi les plus somptueux, le voile de sainte Anne d'Apt, in : *L'Égypte fatimide, son art et son histoire*, colloque de Paris-Sorbonne, mai 1998, sous la direction de M. Barrucand, Presses universitaires de France, Paris, p. 331-337 et pl. h-1 : 21-22.

DELLUC B. et G. 1983 : Le suaire de Cadouin, une toile brodée, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 110, p. 162-179 (texte repris dans le rapport du Laboratoire de recherches des monuments historiques, 1987).

DELLUC B. et G., LAGRANGE J. et SECRET J. 1990 : *Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord*, P.L.B., Le Bugue (avec la collaboration de A.C. de Veer, M. Berthier et G. Ponceau).

DELLUC B. et G. 1996 : Le suaire de Cadouin et la Première croisade, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 112, p. 611-618 et in : Les pérégrinations du suaire de Cadouin, Actes du 3^e colloque des Amis de Cadouin, 1996, p. 3-10.

EBERSOLT J. 1954 : *Orient et Occident*, Boccard, Paris, avec une photo du voile d'Apt (pl. XXVII) et un texte (p. 80).

FISBERG H. A. 1936 : The veil of saint Ann, in : *The Burlington Magazine*, 68, p. 140-145.

EXPOSITIONS 1993, 1998 et 2000 : *Tissus d'Égypte, témoins du monde arabe (VIII-X^e siècles)*, collection *Bouvier* en 1993 au Musée d'art et d'histoire de Genève et à l'Institut du Monde arabe à Paris. *Trésors fatimides du Caire* à l'Institut du Monde arabe à Paris (28 avril-30 août 1998). *L'Art copte en Égypte*, 2000 ans de christianisme, Institut du Monde arabe à Paris (15 mai-3 septembre 2000).

FRANCES J. 1935 : *Un pseudo-linceul du Christ*, Desoëlle, De Brouwer et C^e, Paris.

GEIJER A. 1979 : *A History of textile art*, Pisold Research Fund et Sotheby Park Bernet, Philip Wilson, publishers Ltd, Russell Mamm B. 1998 : Analyse technique du tissu d'Apt par la restauratrice, in : *Trésors fatimides du Caire*, catalogue de l'exposition, Institut du Monde arabe, Paris, p. 232.

GOSTELOW M. 1978 : *Le Livre de la broderie. Techniques et broderies traditionnelles du monde entier*, Dessain et Tolra, Paris.

HALM H. 1998 : Les Fatimides, califes du Caire, in : Égypte, L'âge d'or des Fatimides, *Les Dossiers d'archéologie*, n° 232, p. 4-11.

HENNEZEL H. d'1930 : *Pour comprendre les tissus d'art*, Hachette, Paris (l'auteur était directeur du musée historique des tissus à Lyon).

MARCAIS G. et WIET G. 1934 : Le «voile de sainte Anne» d'Apt, *Fondation Eugène Piot. Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 34, p. 177-194.

MAALOUF A. 1983 : *Les Croisades vues par les Arabes*, Laïtes, Paris.

MEINECKE-Berg V. 1998 : Le Trésor des califes, in : *Trésors fatimides du Caire*, catalogue de l'exposition, Institut du Monde arabe, Paris, p. 96-142.

MONTAIGNE J.-M. 1997 : *Images du lin textile, - 8000 à + 2000 ans*, ASI Communication Rouen.

RASTER B. 1993, Conservation et restauration des textiles, in : *Tissus d'Égypte, témoins du monde arabe (VIII-X^e siècles)*, collection *Bouvier*, catalogue, p. 18-21, L'Alboron, Thonon-les-Bains. Musée d'art et d'histoire de Genève et Institut du Monde arabe à Paris.

RITSCHARD C. 1993 : Figuration et abstraction dans les décors islamiques, in : *Tissus d'Égypte, témoins du monde arabe (VIII-X^e siècles)*, collection *Bouvier*, catalogue, p. 36-39, L'Alboron, Thonon-les-Bains. Musée d'art et d'histoire de Genève et Institut du Monde arabe à Paris.

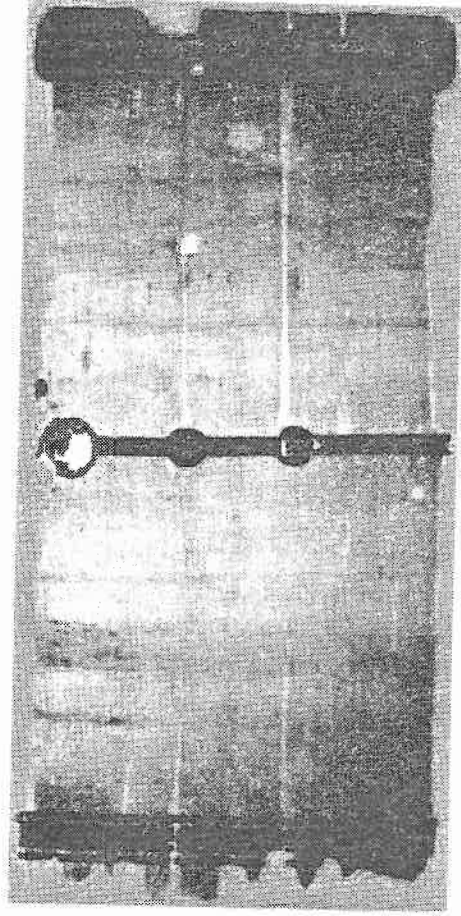
RUTSCHOWSCAYA M.-H. 1997 : Les arts de la couleur (peintures, manuscrits et tissus coptes), in : *Les Coptes. Les Dossiers d'archéologie*, n° 226, p. 32-41 (toute cette revue est consacrée aux Coptes).

SHALEM A. 1998 : L'origine de quelques objets fatimides dans les trésors des églises d'Europe occidentale, in : Égypte, L'âge d'or des Fatimides, *Les Dossiers d'archéologie*, n° 232, p. 72-79.

SOURDEL D. 1956 : *L'Islam*, Que sais-je n° 355, Presses universitaires de France, Paris.

SOURDEL D. et J. 1996 : *Dictionnaire historique de l'Islam*, Presses universitaires de France, Paris.

WIET G. 1935 : Les tissus et tapisseries de l'Égypte musulmane, *La Revue de l'art*, 68, p. 3-14 et 61-68 (article paru à la suite d'une exposition à la Manufacture des Gobelins, juste un mois après l'expertise du tissu de Cadouin).

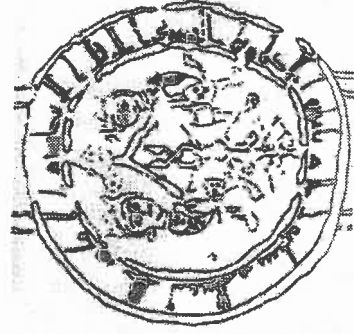


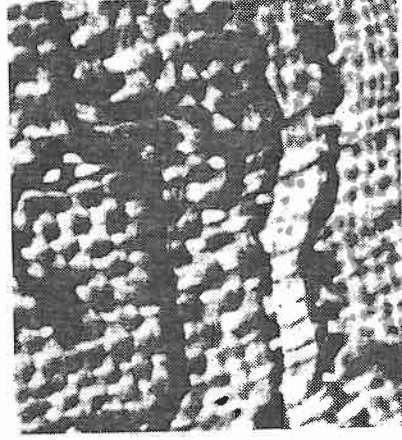
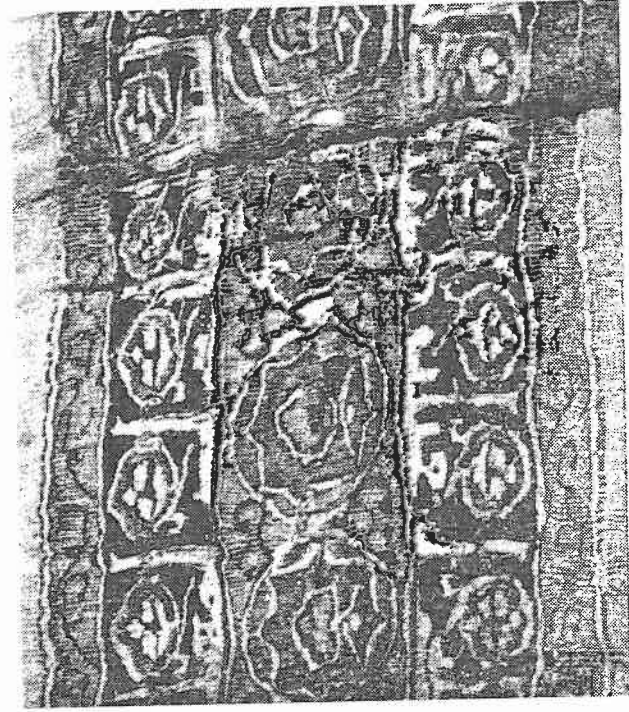
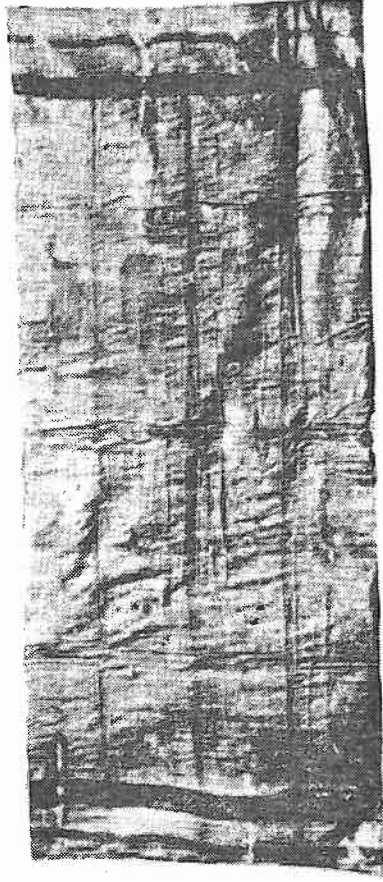
Le voile de sainte Anne à Apt (Vaucluse) C'est un tissu fatimide, fabriqué à Damiette, en basse Egypte, en 1096 ou 1097. C'est une somptueuse toile de lin, brodée de soie et de fils d'or.

En haut : le tissu, quasi intact, mesure 310 cm sur 150 cm. Il est orné de 7 bandes à ornements. Sur la bande centrale : 3 médaillons superposés et, tout en haut, un motif en accolade.

Au centre : détail du médaillon central. Il est entouré d'inscriptions coufiques à la gloire de l'émir et du vizir, brodées en rouge.

En bas : le relevé montre bien les détails des chimères de part et d'autre d'un arbre de vie central.





Le suaire de Cadouin (Dordogne). C'est un tissu fatimide, fabriqué en basse Égypte, entre 1094 et 1121. C'est une somptueuse toile de lin, brodée de soie.

En haut : le tissu, quasi intact, mesure 295 cm sur 135 cm. Il est orné de 4 bandes à ornements, sans bande centrale (pas de médaillons ni de motif en accolade).

Au centre : détail d'une des bandes à ornements : 3 séries de motifs floraux et deux lignes d'inscriptions couffiques à la gloire de l'émir et du vizir.

En bas : la macrophotographie montre le tissu de lin et, en partie supérieure, les broderies de soie.